Une ressource publiée sur tmnlab.com

PIA4 : quatre dispositifs des investissements d'avenir pour accompagner les transitions numérique et écologique du spectacle vivant et des ICC

Posted on 25 septembre 2021 by Anne Le Gall

Pour la structuration et la relance de la filière des industries culturelles et créatives, dont le spectacle vivant fait partie, le Gouvernement lance, dans le cadre de France Relance, quatre dispositifs dotés de 10 M€ chacun. Ils permettront d'accompagner les transitions numérique et écologique des industries culturelles et créatives. Ces dispositifs s'inscrivent dans le cadre du 4ème programme d'investissements d'avenir (PIA4).

Concernant le spectacle vivant, les AMI et APP concernent :

- le développement de « solutions de billetterie innovantes » (AMI) pour favoriser le développement d'infrastructures ouvertes et pérennes permettant de réserver et de payer l'ensemble des offres culturelles du territoire
  Date clôture : 3 novembre 2021 à 17h00
- l'émergence d'« Alternatives vertes » (APP) visant notamment à produire des solutions et modèles collectifs, partageables à l'échelle de la filière
  Date clôture : 3 décembre 2021 à 17h
- le développement d'« Expérience augmentée du spectacle vivant » (APP) pour accompagner la transition numérique des entreprises culturelles et créatives
  Date clôture : 3 novembre 2022 à 17h00

Le TMNlab souhaite se positionner sur ce quatrième volet des investissements d'avenir, comme partenaire de projets en cours mais aussi comme porteur de projet.

Contactez clement.coustenoble [at] tmnlab.com